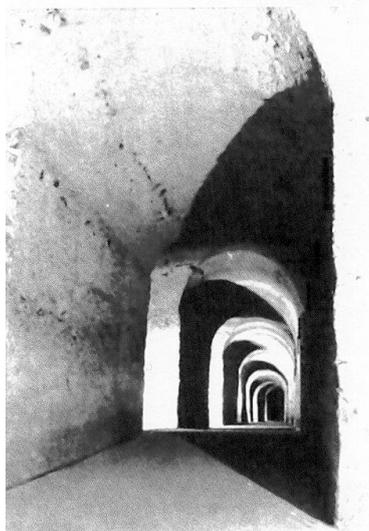


## Rassemblement pour la sauvegarde du patrimoine géologique de la colline Rodin à Meudon

Rendez-vous samedi 9 avril 2022 à 15 h

7 ter rue du Dr Arnaudet sur la place pavée



Une cathédrale souterraine

Les carrières de craie sous la colline Rodin s'étendent sur 8 km et 3 niveaux. Après l'extraction de la craie, elles ont ensuite servi de champignonnières ; ce sont aussi des marqueurs géologiques et stratigraphiques de notre région. L'intégralité du réseau des galeries a été classé en 1986 au titre des sites.

Depuis 40 ans, la municipalité de Meudon a initié de multiples aménagements immobiliers. Aucun de ces projets n'a vu le jour suite aux recours des associations inquiètes pour la stabilité du terrain et la dégradation du site.

Le comblement de la moitié des carrières avec des déblais du Grand Paris devrait démarrer en juin 2022. Ce comblement portera notamment sur les galeries hautes et hypothéquera tout projet d'ouverture au public des parties résiduelles non comblées.

L'unique étude de risque émanant d'un expert public comporte pour des géologues de renommée internationale des insuffisances, des simplifications et s'appuie sur des références dont la pertinence est discutée.

Simultanément, ce comblement risque de s'accompagner d'une densification excessive d'un coteau arboré constituant un balcon sur la vallée de la Seine. En effet, ce site vient d'être retenu pour la troisième édition du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

**Les associations de protection de l'environnement** dont le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, Vivre à Meudon et Val de Seine Vert soutenues par France Nature Environnement-Ile-de-France et Environnement 92 **ont demandé à la Mairie de Meudon un moratoire** sur l'engagement du chantier de comblement prévu en juin prochain, pour trois raisons :

- le manque de transparence sur les analyses et les choix de sécurisation, qui sont contestés par des experts reconnus ;
- l'inaccessibilité au public, après comblement, des galeries les plus remarquables.
- la dégradation d'un site unique et la disparition des activités artistiques

**Elles attendent** du maire de Meudon qu'avant tout commencement des travaux, il fasse **étudier des modifications de l'actuel projet** en confortant certains piliers ou galeries pour maintenir l'accès du public aux niveaux intermédiaire et supérieur. C'est là une exigence minimale pour limiter les conséquences très négatives des choix de sécurisation opérés.

**Elles déplorent** également que **n'ait pas été engagée une campagne de promotion du site** dont le premier acte aurait pu être une visite par les personnalités susceptibles de participer au développement d'activités exploitant le potentiel des carrières.